

Elections du conseil d'administration de la CARCDSF du **13 juin 2024**
Collège allocataires des sages-femmes

PROFESSION DE FOI de Madame Bénédicte JOUFFROY

Chères consœurs, chers confrères,

J'ai été élue à la Caisse Autonome de Retraite des Sages-Femmes (CARSAF) en juin 1995, et j'ai eu l'honneur de la présider du 4 juin 1997 au 31 décembre 2008.

Pendant toutes ces années durant lesquelles vous m'avez fait confiance, je me suis attachée, avec les membres de votre Conseil d'administration à :

- veiller aux intérêts de la profession en matière de retraite,
- assurer la gestion administrative des régimes de retraite et de prévoyance des sages-femmes,

les deux missions essentielles d'une caisse de retraite.

Au cours de nos mandats, le Conseil d'Administration s'est notamment inquiété du faible niveau de pension des sages-femmes, seule profession dénuée à l'époque de régime complémentaire obligatoire (RCO).

C'est pourquoi, en 2005, nous avons proposé de créer un régime spécifique pour la profession. Malgré le vote favorable des sages-femmes par référendum, ce projet n'a pu aboutir car nos autorités de Tutelle jugeaient que nous n'étions pas assez nombreuses pour en assurer la pérennité.

La même Tutelle nous imposait en outre des normes de gestion de plus en plus contraignantes, fragilisant la situation administrative de la CARSAF.

Nous avons étudié d'autres voies qui nous permettent d'obtenir un régime complémentaire. L'adossement ou l'intégration à un régime existant ont dû être envisagés. La CARSAF s'est alors résolue, fin 2006, à opérer un rapprochement avec la CARCD.

La fusion effective au 1^{er} janvier 2009 (suite à un deuxième référendum favorable en janvier 2008), a ainsi permis de garantir une retraite de meilleur niveau, et pérenne, pour notre profession en pleine expansion.

J'ai assuré la vice-présidence de la CARCDSF de 2009 jusqu'en juin 2018, date à laquelle je n'ai pas renouvelé ma candidature puisque j'avais décidé de cesser mon activité professionnelle en fin d'année.

Née en 1961 et, par conséquent, retraitée depuis ce début d'année, je vous propose de renouveler votre confiance en votant pour ma liste dans le collège des allocataires ce 13 juin 2024, avec Anne-Marie GIRARDOT, qui a accepté d'être ma suppléante.

Notre rôle sera d'épauler le futur collège des cotisants dans la défense des intérêts des sages-femmes retraitées, poursuivant ainsi l'attention qui était déjà la nôtre durant notre mandat, à l'époque où ma suppléante et moi-même étions en activité.

Metz, le 16 mars 2024

B. Jouffroy